

le vendredi 1^{er} avril 2005

13 h 30

Prière.

Il est unanimement convenu de permettre au premier ministre de faire une déclaration de ministre, suivie d'un commentaire de M. S. Graham, chef de l'opposition officielle, au sujet de l'entente-cadre signée par la province du Nouveau-Brunswick et au sujet d'une coentreprise Tembec-Aditya Birla Group.

Il est donné lecture de l'ordre du jour portant reprise du débat ajourné sur la motion 39, laquelle est ainsi formulée :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Le débat reprend.

Après un certain laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M^{me} Dubé.

La séance est levée à 14 h 38.